



AUDIT
COMMISSARIAT
AUX COMPTES

ÉVALUER
RASSURER
RECOMMANDER
PÉRENNISER



ALTONEO AUDIT
Siège social :
143 rue de Paris – CS 92107 - 53063 LAVAL Cedex 9
499 885 333 RCS LAVAL

ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION ET
DE PROMOTION DES MAISONS FAMILIALES
RURALES
Association Loi 1901
« La Futaie – Les Touches »
53410 – PORT BRILLET

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2019

**ASSOCIATION DU CENTRE DE FORMATION
ET DE PROMOTION DES MAISONS
FAMILIALES RURALES
« La Futaie – Les Touches »
Association loi 1901**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2019

Aux Membres de l'Association,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'Association « Centre de Formation et de Promotion des Maisons Familiales Rurales – La Futaie – Les Touches » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration, le 18 juin 2020, sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée à la Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'Association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « Evénements postérieurs à la clôture » de l'annexe des comptes annuels, concernant la vente du bâtiment situé Zone des Touches à Laval.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

L'association a comptabilisé, au cours de l'exercice, des produits d'exploitation pour un montant de 882 053 €.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits, au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019, à vérifier notamment les éléments suivants :

- d'une part, que les subventions comptabilisées étaient bien rattachables à l'exercice 2019,
- d'autre part, que les sommes enregistrées étaient conformes aux conventions d'attributions.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration, arrêté le 18 juin 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'Association.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'Association relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français, ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

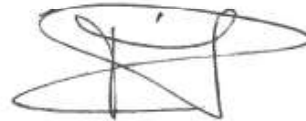
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Laval, le 31 juillet 2020

Le Commissaire aux Comptes,

ALTONEO AUDIT

Franck NOGUET
Associé

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and lines, positioned below the printed name and title.

BILAN SYNTHETIQUE

C.F.P. LA FUTAIE - LES TOUCHES

Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Soldes N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

ACTIF	Exercice N		N-1	PASSIF	Exercice N net	Exercice N-1 net
	Brut	Amortissements et provisions				
Actif immobilisé :				Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles				Capital		
- Fonds commercial				Ecart de réévaluation		
- Autres	22 398	22 398	617	Réserves :		
Immobilisations corporelles	2 172 660	1 885 881	331 594	- Réserve légale		
Immobilisations financières	92	92	5 027	- Réserves réglementées		
TOTAL I	2 195 150	1 908 279	337 237	- Autres	127 596	127 596
Actif circulant :				Report à nouveau	(499 259)	(408 900)
Stocks et en-cours (autres que marchandises)	8 569		8 569	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	(44 385)	(90 359)
Marchandises				Provisions réglementées	73 182	95 879
Avances et acomptes versés sur commandes				TOTAL I	(342 864)	(275 781)
Créances :				Provisions pour risques et charges (I)	54 488	80 000
Clients et comptes rattachés	84 123	1 427	103 429	Dettes		
Autres	65 421		119 621	Emprunts et dettes assimilées	331 843	395 280
Valeurs mobilières de placement				Avances et acomptes reçus sur commandes		
Disponibilités (autres que caisse)	8 936		8 962	Fournisseurs et comptes rattachés	319 011	312 918
Caisse	148		301	Autres	100 218	72 370
TOTAL II	167 197	1 427	240 681	TOTAL III	751 072	780 569
Charges constatées d'avance (II)	10 056		6 869	Produits constatés d'avance (IV)		
TOTAL GENERAL (I+II+III)	2 372 403	1 909 706	584 787	TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	482 696	584 787

COMPTE DE RESULTAT SYNTHETIQUE

C.F.P. LA FUTAIE - LES TOUCHES

Edition du : 01/01/2019 au 31/12/2019

Soldés N-1 de l'exercice

Hors brouillard

Hors simulation

CHARGES (Hors taxes)	Exercice N Net	Exercice N-1 Net	PRODUITS (Hors taxes)	Exercice N net	Exercice N-1 net
CHARGES D'EXPLOITATION :			PRODUITS D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises			Ventes de marchandises	1 141	2 577
Variation de stock (marchandises)			Production vendue (biens et services)	872 420	690 451
Achats d'approvisionnement	52 627	55 707	Production stockée		
Variation de stock (approvisionnement)	(201)	1 627	Production immobilisée		
Autres charges externes	200 950	242 349	Subventions d'exploitation	846	
Impôts, taxes et versements assimilés	11 798	19 766	Autres produits	7 562	11 027
Rémunération du personnel	481 217	308 875	Produits financiers	84	89
Charges sociales	168 929	127 297			
Dotations aux amortissements	53 705	47 249			
Dotations aux provisions	(24 468)	3 010			
Autres charges	2 560	2 006			
Charges financières	14 761	10 115			
TOTAL (I)	961 879	818 001	TOTAL (I)	882 053	704 143
CHARGES EXCEPTIONNELLES (II)			PRODUITS EXCEPTIONNELS (II)	35 440	23 499
IMPOTS SUR LES BENEFICES (III)					
TOTAL DES CHARGES (I+II+III)	961 879	818 001	TOTAL DES PRODUITS (I+II)	917 494	727 642
BENEFICE OU PERTE	(44 385)	(90 359)			
TOTAL GENERAL	917 494	727 642	TOTAL GENERAL	917 494	727 642

A n n e x e

EXERCICE 2019

1^{er} Janvier 2019 au 31 Décembre 2019

Formations par apprentissage :

- . B.T.S.A. ACSE
- . T.A.

Formations Continues :

- . Technicien jardins espaces verts.
- . Ouvrier du Paysage
- . Chargé de projet énergie et bâtiment durables
- . CQP Installateur mainteneur de systèmes solaires thermiques et photovoltaïques
- . CAP Maintenance en bâtiments de collectivités

TABLE DES MATIERES

	Pages
REGLES ET METHODES COMPTABLES	3
ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS	4
NOTES SUR LE BILAN ACTIF	5 à 7
Actif immobilisé	
- Immobilisations incorporelles	
- Immobilisations corporelles	
- Immobilisations financières	
- Etat des amortissements	
Actif circulant	
- Créances d'exploitation	
- Charges constatées d'avance	
NOTES SUR LE BILAN PASSIF	8 à 12
Subventions d'équipement	
Détail des emprunts	
Dettes	
- Financières	
- d'Exploitation	
- Produits constatés d'avance	
- Provisions inscrites au bilan	

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Exercice du 01 Janvier 2019 au 31 Décembre 2019 (12 mois)

Les comptes annuels se rapportant à l'exercice sont caractérisés notamment par les données suivantes :

Total du BILAN =		462 696 Euros.
Résultat de l'exercice	=	-44 385 Euros.

Les comptes annuels ont été établis et présentés en respectant le règlement n°2014-03 du 5 juin 2014 de l'autorité des normes comptables relatif à la réécriture du plan comptable général homologué par arrêté du 8 septembre 2014.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

⇒ Amortissements :

Ils sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue,

⇒ Stocks :

Ils sont évalués suivant la méthode premier entré, premier sorti.

Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achat connu a été retenu sauf écart significatif.

ENGAGEMENTS FINANCIERS & AUTRES INFORMATIONS

➔ ENGAGEMENT DONNE : Néant.

➔ DETTES GARANTIES PAR DES SURETES REELLES (hypothèques) :

- Montant garanti = Hypothèque bâtiments CFP La Futaie – Port-Brillet (désignation cadastrale : section AA n°116 – 2ha28a) sur un emprunt de 35000 € auprès du Crédit Mutuel (Capital restant dû au 31/12/2019 = 23645.06 €)

➔ AUTRES INFORMATIONS SIGNIFICATIVES :

1. L'Association du C.F.P. « la Futaie » est propriétaire du bien immobilier depuis le 1^{er} janvier 2001 pour **0.15 € symbolique**.

2. Evènements postérieurs à la clôture

- Impact du COVID 19 :

Pour les salariés : mise en place du télétravail et 4 salariés au chômage partiel

Pour les apprenants : mise en place de la formation à distance. Suspension de la formation Ouvrier du Paysage du 6 au 17 avril (report fin juin) et de la formation Technicien jardins et espaces verts du 20/04 au 08/05 (report en octobre).

- Vente du bâtiment situé zone des Touches à Laval pour un montant de 150000 €.

3. Rémunération des trois plus hauts cadres dirigeants bénévoles et salariés

L'association a versée 46 054.52 € de rémunération brute à ce titre en 2019.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

➤ ACTIF IMMOBILISE :

1. Immobilisations incorporelles

INTITULE	Brut en € au 01/01/19	Mouvements		Brut en € au 31/12/19
		Acquisitions	Cessions-Rebut	
Logiciels Bureautiques	17 056,25	0,00	0,00	17 056,25
Logiciels vocation pédagogique	5 342,20	0,00	0,00	5 342,20
Total immobilisations incorporelles	22 398,45	0,00	0,00	22 398,45

2. Immobilisations corporelles

INTITULE	Brut en € au 01/01/19	Mouvements		Brut en € au 31/12/19
		Acquisitions	Cessions-Rebut	
Terrain	90 000,15			90 000,15
Agencement-aménagement terrain	25 148,15			25 148,15
Constructions	397 909,07			397 909,07
Amenagt constr /chaudiere bois	800 277,65	8 273,32		808 550,97
	2 183,24			2 183,24
Mat.et Outillage pédagogique	30 428,70			30 428,70
Installation générale formation	285 423,04			285 423,04
Installation générale internat	235 103,07			235 103,07
Matériel de transport	27 681,86			27 681,86
Mat.de Bureau et Informatique	96 911,99			96 911,99
Mobilier enseignement	24 134,62			24 134,62
Mobilier pour internat	29 650,79			29 650,79
Matériel et Outillage Internat	55 430,66			55 430,66
Matériel et Outillage JEV	9 808,58			9 808,58
Matériel et Outillage IMSS	51 930,65			51 930,65
Autres matériels	2 364,03			2 364,03
Total immobilisations corporelles	2 164 386,25	8 273,32	0,00	2 172 659,57

3. Immobilisations financières

INTITULE	Brut en € au 01/01/19	Mouvements		Brut en € au 31/12/19
		Acquisitions	Cessions-Rebut	
Titres de participation (parts sociales)	3 868,00		3 814,50	53,50
Prêts et autres créances (Gennes)	38,00	0,00	0,00	38,00
Autres immos financières	1 120,50	0,00	1 120,50	0,00
Total immobilisations corporelles	5 026,50	0,00	4 935,00	91,50

4. Etat des amortissements

INTITULE	Brut en € au 01/01/19	Mouvements		Brut en € au 31/12/19
		Dotation	Reprise	
Logiciels Bureautiques	16 929,29	126,96		17 056,25
Logiciels vocation pédagogique	4 852,09	490,11		5 342,20
Total immobilisations incorporelles	21 781,38	617,07	0,00	22 398,45

INTITULE	Brut en € au 01/01/19	Mouvements		Brut en € au 31/12/19
		Dotation	Reprise	
Terrains		0,00		0,00
Agencement et aménagement terrain	18 457,51	1 130,51		19 588,02
Constructions	369 298,02	817,70		370 115,72
Amenagt constr /chaudiere bois	662 030,80	31 850,15		693 880,95
Construction sur sol d'autrui	23 550,37	0,00		23 550,37
Mat.et Outillage pédagogique	32 180,90	431,04		32 611,94
Installation générale formation	249 207,17	7 094,13		256 301,30
Installation générale internat	195 285,73	7 604,32		202 890,05
Matériel de transport	27 681,86	0,00		27 681,86
Mat.de Bureau et Informatique	93 402,75	1 404,81		94 807,56
Mobilier enseignement	22 300,10	673,53		22 973,63
Mobilier pour internat	29 650,79	0,00		29 650,79
Matériel et Outillage Internat	50 721,05	725,09		51 446,14
Matériel et Outillage JEV	6 860,95	710,19		7 571,14
Matériel et Outillage IMSS	50 108,49	566,91		50 675,40
Autres matériels	2 055,91	79,80		2 135,71
Total immobilisations corporelles	1 832 792,40	53 088,18	0,00	1 885 880,58

ACTIF CIRCULANT (en euros)

5. Créances d'exploitation

INTITULE	moins d'un an	1 an à moins 5 ans	plus de 5 ans
Stagiaires	82 695,60		
Clients douteux (dont dépréciation)	1 427,40		
Comptes fournisseurs débiteurs	1 713,46		
Subventions d'investissement à recevoir	2 020,46		
Produits à recev.(apprent.)*	-9 783,54		
Produits à recev.(fonct F.C.)*	0,00		
Aides apprentis à recevoir	8 278,90		
Divers Produits.à recevoir *	53 408,28		
TOTAL	139 760,56	0	0

Détail des produits à recevoir - Apprentissage

INTITULE	euros
Solde Fonctionnement 2019	-16 824,36
Subvention Voyage d'étude	6 665,37
Remboursement formation	375,45
TOTAL	-9 783,54

Détails des divers produits à recevoir

INTITULE	euros
Fonds OPCALIA	53 408,28
TOTAL	53 408,28

Détail des charges constatées d'avance

INTITULE	euros
Votre Métier Demain	600,00
RISO pack services	22,07
Ouest Expansion	720,00
Enercoop	32,31
Isagri	948,82
SAGE	667,12
CM CIC Leasing copieurs	4224,56
CM CIC Leasing copieurs	2188,30
RISO pack services	24,57
EDF	19,46
ORANGE ABT INTERNET	21,00
ORANGE LIGNE INTERNET	17,49
ORANGE Fixe	316,94
ORANGE Portable	54,00
OVH	10,41
OVH	21,33
CSM	167,90
TOTAL	10 056,31

➤ **SUBVENTION D'EQUIPEMENT :**

Objet	Date octroi	Montant à l'origine	Durée amt(année)	Taux amort	Amts cumul. au 31/12/18	Amts 2019	Amts cumul. au 31/12/19	Montant net à amortir	Amorts - 1 an	Amorts 1 à 5 ans	Amorts + 5 ans
Bât.formation	1993	28 355,52	20	0,05	28 355,52	0,00	28 355,52	0,00	0,00	0,00	0,00
Rénovation fenêt.	2001	32 465,09	20	0,05	28 001,12	1 623,25	29 624,37	2 840,72	1 623,25	1 217,46	0,00
Portes bâtiment formation	2002	3 689,12	20	0,05	2 997,21	184,46	3 181,66	507,46	184,46	323,00	0,00
Subv. Lave vaisselle	2004	3 081,50	10	0,10	3 081,50	0,00	3 081,50	0,00	0,00	0,00	0,00
CR mobilier	2005	659,15	8	0,125	659,15	0,00	659,15	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipement informatique	2007	9 203,98	3	0,33	9 203,98	0,00	9 203,98	0,00	0,00	0,00	0,00
Mobiliers salle pédagogique	2007	4 340,85	8	0,125	4 340,85	0,00	4 340,85	0,00	0,00	0,00	0,00
Axe de circulation	2007	18 429,20	10	0,10	18 429,20	0,00	18 429,20	0,00	0,00	0,00	0,00
Sanitaires	2007	28 754,25	10	0,10	28 754,25	0,00	28 754,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Four cuisine	2008	3 220,00	8	0,125	3 220,00	0,00	3 220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
M.en conformité cuisine	2008	4 140,71	5	0,20	4 140,71	0,00	4 140,71	0,00	0,00	0,00	0,00
Véhicule + remorque (berlingot)	2008	6 783,00	5	0,20	6 783,00	0,00	6 783,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations électriques	2008	14 805,90	15	0,067	10 857,65	987,06	11 844,71	2 961,19	987,06	1 974,13	0,00
Installations électriques	2009	10 603,55	15	0,067	7 069,03	706,90	7 775,94	2 827,61	706,90	2 827,61	0,00
M.en conformité cuisine	2009	15 252,49	5	0,20	15 252,49	0,00	15 252,49	0,00	0,00	0,00	0,00
Chauffage solaire	2009	2 376,00	5	0,20	2 376,00	0,00	2 376,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipement informatique	2009	8 994,85	3	0,33	8 994,85	0,00	8 994,85	0,00	0,00	0,00	0,00
Equipement JEV	2009	3 295,07	2	0,50	3 295,07	0,00	3 295,07	0,00	0,00	0,00	0,00
Plate forme solaire	2009	41 835,25	5	0,20	41 835,25	0,00	41 835,25	0,00	0,00	0,00	0,00
Chauffage solaire	2009	4 103,70	5	0,20	4 103,70	0,00	4 103,70	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations électriques	2010	11 549,75	15	0,067	6 609,02	769,98	7 379,01	4 170,74	769,98	3 079,93	320,83
Equipement JEV	2010	341,93	2	0,50	341,93	0,00	341,93	0,00	0,00	0,00	0,00
Plate forme solaire complém	2010	8 332,87	5	0,20	8 332,87	0,00	8 332,87	0,00	0,00	0,00	0,00
Mat.infq. Mobilier	2010	7 882,51	3	0,33	7 882,51	0,00	7 882,51	0,00	0,00	0,00	0,00
Plate forme solaire complém	2011	2 821,99	5	0,20	2 821,99	0,00	2 821,99	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations électriques	2012	8 984,53	15	0,067	3 743,55	598,97	4 342,52	4 642,01	598,97	2 395,87	1 647,16
Mat.infq. Mobilier	2012	3 390,67	3	0,333	3 390,67	0,00	3 390,67	0,00	0,00	0,00	0,00
Plate forme solaire complém	2012	3 263,14	5	0,200	3 263,14	0,00	3 263,14	0,00	0,00	0,00	0,00
Plateforme solaire	2013	5 544,00	25	0,040	1 265,88	221,76	1 487,64	4 056,36	221,76	887,04	2 947,56
Plateforme solaire	2013	2 735,75	25	0,040	629,22	109,43	738,65	1 997,10	109,43	437,72	1 449,95
Plateforme solaire	2013	9 575,30	25	0,040	2 170,40	383,01	2 553,41	7 021,89	383,01	1 532,05	5 106,83
Accessibilité plateforme solaire	2013	1 895,00	10	0,100	979,08	189,50	1 168,58	726,42	189,50	536,92	0,00
Matériel informatique	2015	9 930,92	3	0,333	9 930,92	0,00	9 930,92	0,00	0,00	0,00	0,00
Cuisine	2015	25 307,44	10	0,100	8 084,51	2 530,74	10 615,26	14 692,18	2 530,74	10 122,98	2 038,46
SSI	2015	19 133,00	10	0,100	6 264,09	1 913,30	8 177,39	10 955,61	1 913,30	7 653,20	1 389,11
Accessibilité	2018	2 583,35	5	0,200	89,18	89,18	178,36	2 404,99	516,67	2 066,68	0,00
Blocs de secours	2018	1 174,25	15	0,067	9,92	78,67	88,59	1 085,66	78,67	314,70	692,29
Blocs de secours	2019	570,84	15	0,067	0,00	9,64	9,64	561,20	38,25	152,99	369,97
Sous-total autres		369 406,41			297 559,42	10 395,87	307 955,28	61 451,13	10 851,96	35 522,28	15 962,15

➤ **Suite SUBVENTION D'EQUIPEMENT :**

Objet	Date octroi	Montant à l'origine	Durée amt(année)	Taux amort	Amts cumul. au 31/12/18	Amts 2019	Amts cumul. au 31/12/19	Montant net à amortir	Amorts - 1 an	Amorts 1 à 5 ans	Amorts + 5 ans
Subv.ADEME/chauffage	2004	13 349,23	15	0,067	11 569,33	889,95	12 459,28	889,95	889,95	0,00	0,00
Subv.C.R. acpte/chauff	2004	15 075,50	15	0,067	13 065,43	1 005,03	14 070,47	1 005,03	1 005,03	0,00	0,00
Subv.ADEME/chauffage	2005	53 396,91	15	0,067	46 277,30	3 559,79	49 837,09	3 559,82	3 559,79	0,02	0,00
Subv.C.R. acpte/chauff	2005	45 322,00	15	0,067	39 279,08	3 021,47	42 300,55	3 021,45	3 021,45	0,00	0,00
Subv. CG53 chaufferie	2005	12 000,00	15	0,067	10 400,00	800,00	11 200,00	800,00	800,00	0,00	0,00
Subv. CG53 solde	2006	3 000,00	15	0,067	2 600,00	200,00	2 800,00	200,00	200,00	0,00	0,00
Subv.ADEME solde	2006	22 248,71	15	0,067	19 282,27	1 483,25	20 765,52	1 483,19	1 483,19	0,00	0,00
Subv.C.R solde	2006	20 132,50	15	0,067	17 448,22	1 342,17	18 790,39	1 342,11	1 342,11	0,00	0,00
Sous-total chaufferie		184 524,85			159 921,64	12 301,66	172 223,31	12 301,54	12 301,52	0,02	0,00
TOTAUX		553 931,26			457 481,06	22 697,53	480 178,58	73 752,68	23 153,48	35 522,30	15 962,15

➤ **DETAIL DES EMPRUNTS L M T**

Libellés	Code comptable	Taux %	Date réalisation	Durée emprt en mois	Montant à l'origine	Montant annuité K+Int.	K dû 01/2019	K remboursé sur l'exerc.	K restant dû fin ex.	Ech.-1an K	Ech.K1-5 (x4)	Ech.K+5ans	Intérêts courus
CRCA 00060873316 plate forme solaire	164014	4,89	06/10/2009	120 10 ans	16 681,00	176,03	1 721,82	1 721,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CRCA 00082544047 consolidation trésorerie	164001	4,53	11/06/2012	84 7 ans	120 000,00	22 878,48	11 289,58	11 289,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CRCA 10000122851 consolidation trésorerie	164003	3,80	23/07/2014	60 5 ans	50 000,00	10 995,84	6 333,80	6 333,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CM 00381 292757 002 02 SSI	164004	1,70	31/07/2015	72 6 ans	15 000,00	1 078,69	6 646,02	2 538,23	4 107,79	2 581,70	1 526,09	0,00	4,85
CM 00381 292757 004 04 SSI	164017	1,70	31/07/2015	72 6 ans	5 000,00	359,58	2 215,20	846,12	1 369,08	860,61	508,47	0,00	1,62
CM 00381 292757 006 06 Cuisine	164018	2,20	15/10/2015	144 12 ans	35 000,00	733,06	26 413,01	2 767,95	23 645,06	2 829,48	11 960,79	8 854,79	21,67
CRCA 00078161273 Bâtiment des Touches à Laval	164511	2,20	05/12/2014	176 15 ans	90 000,00	625,43	68 925,18	6 455,57	62 469,61	5 715,22	24 646,66	32 107,73	57,26
<i>sous total</i>					331 681,00	36 847,11	123 544,61	31 953,07	91 591,54	11 987,01	38 642,01	40 962,52	85,40
Empts M.T. & particuliers													
TOTAL					331 681,00	36 847,11	123 544,61	31 953,07	91 591,54	11 987,01	38 642,01	40 962,52	85,40

➤ DETAIL DES EMPRUNTS COURT TERME

Libellés	Taux %	Date réalisation	Durée emprt en mois	Montant à l'origine	K dû début ex.	K remboursé sur l'ex	K restant dû fin ex.	Ech.-1an K	Intérêts courus
	4,810	30/04/2019	12	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00	-30 000,00	968,59
	4,810	26/04/2019	12	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00	-24 000,00	787,52
	4,810	12/04/2019	12	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	-4 000,00	138,63
	4,810	08/04/2019	12	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	-4 000,00	140,74
	4,810	29/03/2019	12	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	-20 000,00	730,07
	4,810	30/01/2019	12	22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	-22 000,00	971,22
	4,810	28/01/2019	12	17 000,00	17 000,00	0,00	17 000,00	-17 000,00	754,97
	4,810	18/01/2019	12	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	-12 000,00	548,74
	4,810	30/11/2018	12	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	-10 000,00	521,85
	4,810	29/11/2018	12	17 000,00	17 000,00	8 831,45	8 168,55	-8 168,55	427,35
TOTAL				160 000,00	160 000,00	8 831,45	151 168,55	-151 168,55	5 989,69

➤ **DETTES:**

1. Financières

INTITULE	au 31/12/2019	moins d'un an	1 an à moins 5 ans	plus de 5 ans
Emprunts (k) LMT	91 591,54	11 987,01	38 642,01	40 962,52
Emprunts (k) CT	234 168,55	234 168,55	0	0
intérêt courus LMT + CT	6 075,09	6 075,09	0	0
Découvert			0,00	0,00
TOTAL	331 835,18	252 230,65	38 642,01	40 962,52

2. D'exploitation

INTITULE	au 31/12/2019	moins d'un an	1 an à moins 5 ans	plus de 5 ans
Fournisseurs d'exploitation	313 556,30	313556,3		
Factures non parvenues	5 454,87	5454,87	0	0
Fournisseurs d'immobilisation	568,00	568	0	0
Comptes Clients créditeurs	1 758,85	1758,85	0	0
Dettes congés payés	6 931,00	6931	0	0
Ch.soc / dettes congés payés	2 730,25	2730,25	0	0
Ch.soc à payer	59 002,03	59002,03	0	0
Personnel charges à payer	1 055,98	1055,98	0	0
Charges à payer diverses	9 048,00	9048	0	0
Aide à reverser aux apprentis (pass app+permis)	9 340,00	9340	0	0
TOTAL	409445,28	409445,28	0	0

3. Provisions inscrites au bilan

Nature des provisions	Montant au 01/01/2019	Dotations 2019	Reprises 2019	Montant au 31/12/2019
Provisions pour risques et charges	80 000,00	2 000,00	27 512,00	54 488,00
Provisions dépréciation clients	1 842,90	1 044,00	1 459,50	1 427,40
TOTAL	22 999,25	3 044,00	28 971,50	55 915,40